

1^{er} Open de parties Blitz de la Tour Noire Huriel

Règlement intérieur de la compétition

Article 1 : Organisation de la compétition :

La Tour Noire Huriel organise son 1^{er} Open de parties blitz. Il se déroulera le samedi 24 octobre 2026. La compétition est homologuée pour le classement ELO blitz FIDE.

Article 2 : Lieu de la compétition:

L'Open se déroulera à Salle des fêtes d'Huriel, 8, rue du pressoir 03380 Huriel.

Article 3 : Droit d'inscription :

Les droits d'inscription à la compétition sont au tarif unique de 5 € avant le vendredi 23 octobre 2026 inclus. Un tarif majoré à 7 € sera appliqué passé cette date. Les droits d'inscriptions doivent être acquittés le jour de la compétition.

Article 4 : Déroulement de la compétition:

L'Open sera apparié informatiquement, grâce au logiciel Sharly Chess dans sa version la plus récente, au système Suisse (Règle C.04 FIDE).

L'Open se déroulera en 9 rondes, à la cadence d'une seule période de 5 minutes pour chaque joueur avec un incrément de 2 secondes par coup, dès le 1^{er} coup de la partie.

Article 5 : Horaire de la compétition :

Samedi 24 octobre 2026	
Pointage	De 12h15 à 14h15
Ronde n°1	14h30
Ronde n°2	14h50
Ronde n°3	15h10
Ronde n°4	15h30
Ronde n°5	15h50
Ronde n°6	16h10
Ronde n°7	16h30
Ronde n°8	16h50
Ronde n°9	17h10
Remise des prix	Environ 10 min après la fin de la dernière partie

L'horaire d'une ronde peut varier en fonction de la ronde précédente : si l'horaire prévu est dépassé par la ronde précédente alors la ronde suivante débutera 5 minutes après la fin de la dernière partie de la ronde précédente.

Article 6 : Règles de jeu de la compétition :

Les règles du jeu applicables sont celles de la FIDE en vigueur depuis son dernier congrès.

Aucun dispositif régissant les propositions de nulle n'est adopté, cependant le résultat de la partie doit être le reflet d'un réel affrontement sur l'échiquier.

L'article A5 des tournois à cadence rapide s'appliquera pour l'intégralité de la compétition.

Un seul coup illégal est autorisé et la partie est déclarée perdue pour le joueur exécutant son 2ème coup illégal achevé par l'appui sur la pendule.

Concernant le délai de forfait, si un joueur n'est pas présent au lancement de la ronde par l'arbitre, ce dernier se réserve le droit de déclencher la pendule du joueur absent, afin que son temps de jeu s'écoule jusqu'à ce que le joueur arrive ou que le temps de 4 minutes de retard soit dépassé auquel cas le joueur sera déclaré forfait. Si les deux joueurs sont en retard, seul le joueur avec les blancs verra son temps s'écouler mais le délai de forfait (4 minutes) reste applicable aux deux joueurs.

Si un joueur forfait ne prévient pas l'arbitre de son absence, il sera considéré comme ayant abandonné la compétition. Il sera donc forfait pour le reste de la compétition, sauf sur justification recevable avant la prochaine ronde.

Le lieu de la compétition est constituée de la zone de jeu (pièces où se trouvent les échiquiers), la buvette, les toilettes, ainsi que l'espace fumeur extérieur ; (rappel : Il est strictement interdit de fumer et/ou de vapoter à l'intérieur des locaux).

Tous les joueurs doivent rester sur le lieu de la compétition tant que leur partie n'est pas terminée sauf en cas d'urgence.

Un joueur au trait ne peut quitter la zone de jeu sans l'autorisation de l'arbitre.

Tout appareil électronique (Smartphone, téléphone, appareil électronique d'analyse, montre connectée, ...) doit être éteint et rangé lors du déroulement de la compétition. Si un tel appareil émet un son ou est visible par l'arbitre lors d'une partie, son possesseur se verra sanctionné en accord avec les règles de la FIDE. Ces appareils sont interdits dans la salle de jeu.

Si un joueur nécessite une exception à cette règle pour des raisons professionnelles, médicales, ..., il devra en faire la demande auprès de l'arbitre avant le début de la compétition qui accordera ou non ce droit.

Aucune analyse de partie ou discussions portant sur la partie d'un joueur n'est autorisée sur le lieu de la compétition tant que cette partie n'est pas terminée. L'analyse des parties terminées ne peut avoir lieu que dans la salle d'analyse.

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être en respect de la Charte du Joueur d'Échecs affichée dans la salle de jeu.

Article 7 : Le Classement Final de la compétition :

Le classement est établi au nombre de points. En cas d'égalité, les départages suivants seront appliqués dans l'ordre ci-dessous :

- 1er départage : Kashdan (Attribution de point en fonction du résultat de la partie 4 points pour la victoire, 2 pour la nulle et 1 point pour la défaite)
- 2ème départage : (Tr) Buchholz tronqué (somme des scores ajustés des adversaires tronquée du plus mauvais de ces scores ajustés)
- 3ème départage : (Perf) Performance

Article 8 : La liste des prix de la compétition :

Une liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu au plus tard avant le début de la 5^{ème} ronde. Les prix ne sont pas cumulables, le joueur prétendant à plusieurs prix recevra le prix le plus élevé auquel il a droit. Les prix sont distribués à la place, en cas d'égalité de points de parties, le prix est attribué au joueur ayant le meilleur départage.

Article 9 : Droit à l'image lors de la compétition :

Des photos (ou vidéos) du tournoi seront prises par les organisateurs, et seront publiées sur les sites internet des clubs.

L'inscription au tournoi implique le consentement du participant à cette diffusion.

Article 10 : Les arbitres de la compétition :

L'arbitre principal est Arnaud BONNICHON : Arbitre Fédéral Open.

Article 11 : Règlement de la compétition :

Tous les joueurs s'acquittant de leur droit d'inscription s'engagent à respecter le présent règlement.

L'arbitre principal
Arnaud BONNICHON

L'organisateur
Jean-Claude GRIMAUD